



Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 17 mars 2022

n° 028-22 C

Objet : RS - Dénomination des budgets de Grand Chambéry

- date de convocation le 11 mars 2022
- nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille vingt-deux, le jeudi dix-sept mars à dix-huit heures quarante-cinq, les membres du Conseil communautaire de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Chambéry, Parc des expositions, Hall des conventions, sous la présidence de Philippe Gamen, président de Grand Chambéry.

étaient présents : 53

Aillon-le-Jeune	Serge Tichkiewitch
Aillon-le-Vieux	Christian Gogny
Arith	
Barberaz	Arthur Boix-Neveu - Danièle Goddard
Barby	Christophe Pierretton
Bassens	Martine Lambert
Bellecombe-en-Bauges	Eric Delhommeau
Challes-les-Eaux	Josette Rémy
Chambéry	Jimmy Bâabâa - Marie Bénévise - Claudine Bonilla - Sophie Bourgade - Pierre Brun - Alain Caraco - Aloïs Chassot - Philippe Cordier - Christelle Favetta-Sieyes - Sabrina Haerinck - Aurélie Le Meur - Micheline Myard-Dalmaï - Martin Noblecourt - Benoit Perrotton - Claire Plateaux - Thierry Repentin - Corinne Charles - Franck Morat
Cognin	
Curienne	
Doucy-en-Bauges	Marie Perrier
Ecole	Hervé Ferroud-Plattet
Jacob-Bellecombette	Brigitte Bochaton - Bruno Stellian
Jarsy	
La Compôte	Jean-Pierre Fressoz
La Motte-en-Bauges	
La Motte-Servolex	Alain Gaget - Céline Vernaz
La Ravoire	Grégory Basin - Frédéric Bret - Alexandre Gennaro - Chantal Giorda
La Thuile	Dominique Pommat
Le Châtelard	
Le Noyer	Philippe Gamen
Les Déserts	Sandra Ferrari
Lescheraines	
Montagnole	Jean-Maurice Venturini
Puygros	
Saint-Alban-Leysse	Michel Dyen - Alain Saurel
Saint-Baldoph	Christophe Richel
Saint-Cassin	Jocelyne Gougou
Sainte-Reine	
Saint-François de Sales	Maryse Fabre
Saint-Jean-d'Arvey	Christian Berthomier
Saint-Jeoire-Prieuré	Jean-Marc Léoutre
Saint-Sulpice	Marcel Ferrari
Sonnaz	Daniel Rochaix
Thoiry	Thierry Tournier
Vérel-Pragondran	Jean-Pierre Coendoz
Vimines	Corine Wolff

conseillers excusés ayant donné pouvoir : 11

de Jean-François Beccu à Claudine Bonilla - de Daniel Bouchet à Marie Bénévise - de Vincent Boulnois à Hervé Ferroud-Plattet - de Michel Camoz à Thierry Repentin - de Jean-Benoît Cerino à Franck Morat - de James Hallay à Josette Rémy - de Hélène Jacquemin à Philippe Gamen - de Laïla Karoui à Aloïs Chassot - de Sylvie Koska à Brigitte Bochaton - de Farid Rezzak à Sabrina Haerinck - de Walter Sartori à Aloïs Chassot

conseillers excusés : 18

Luc Berthoud - Christèle Blambert - Stéphane Bochet - Florence Bourgeois - Jean-Pierre Casazza - Isabelle Dunod - Pierre Duperier - Philippe Ferrari - Max Joly - Luc Meunier - Pascal Mithieux - Raphaële Mouric - Gaëtan Pauchet - Emilio Pla Diaz - Damien Regairaz - Alain Thieffénat - Cécile Trahand - Alexandra Turnar

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Conseil communautaire du 17 mars 2022

délibération n° 028-22 C

objet **RS - Dénomination des budgets de Grand Chambéry**

Jean-Marc Léoutre, vice-président chargé des finances et des moyens des services, indique que l'évolution des réglementations budgétaires ainsi que la mise en œuvre du projet d'agglomération 2022/2026 rendent nécessaire la mise à jour des libellés des budgets de Grand Chambéry à partir de l'exercice 2022.

Libellé réglementaire 2021	Libellé réglementaire dès 2022	Déclinaisons complémentaires propres à la collectivité
Budget général	Budget principal	Budget général
		Budget déchets des 38 communes
Régie de l'eau	Régie de l'eau potable	
Régie de l'assainissement	Régie de l'assainissement	Régie de l'assainissement collectif
		Régie de l'assainissement non collectif
Transports urbains	Mobilité	

La principale modification porte sur le budget principal qui rassemble dans son périmètre deux déclinaisons :

- le budget général qui couvre les services suivants :
 - o services généraux de la collectivité,
 - direction générale des services,
 - moyens généraux,
 - bâtiments communautaires,
 - participation citoyenne,
 - communication,
 - systèmes d'information et numérique,
 - finances, achats et assurances,
 - ressources humaines,
 - o grands équipements,
 - o voiries et infrastructures,
 - o urbanisme et développement local,
 - o développement touristique,
 - o eaux pluviales,
 - o participations et contributions aux satellites, aux partenaires extérieurs ou aux budgets annexes et autonomes,
- le budget déchets des 38 communes, financé par des ressources fiscales et tarifaires dédiées, qui comptabilisera l'ensemble des dépenses et des recettes de la compétence.

Vu l'avis du responsable du service de gestion comptable de Chambéry,

Vu l'avis de la commission des finances du 8 mars 2022,

Le Conseil communautaire de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : actualise les libellés réglementaires des budgets de Grand Chambéry à partir de l'exercice budgétaire 2022 tels que proposés ci-dessus.

le président,
Philippe Gamen

Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Délibération

Numéro attribué à l'acte : 028-22 C

Objet de l'acte : RS - Dénomination des budgets de Grand Chambéry

Thème Préfecture : 7 - Finances locales 1 - Decisions budgetaires 6 - Autres délibérations ou décisions

Date de l'acte : 24 mars 2022

Annexe(s) :

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20220324-lmc1H26480H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H26480H1

Date de transmission en Préfecture : 24 mars 2022

Date de réception en Préfecture : 24 mars 2022

Publication : jeudi 24 mars 2022